



## **DECLARATION BOYCOTT CHSCT DU 18/11/2019**



Madame la Présidente,

Le CHSCT est de nouveau convoqué, après le boycott de la 1ere convocation, pour notamment évoquer le déploiement du travail à distance et l'actualité sur le nouveau réseau de proximité.

Ce nouveau réseau de proximité imposé par la Direction Générale, relayé sans état d'âme par votre équipe de direction, est rejeté par une très large partie des personnels de la DGFIP qui voit, une nouvelle fois, son devenir professionnel et personnel se désagréger.

Cette réforme selon vous, est toujours dans une période de concertation. Pour mémoire la définition de concertation dans le dictionnaire indique « Pratique qui consiste à faire précéder une décision d'une consultation des parties concernées ». Cherchez l'erreur !

Alors qu'on voit fleurir sur Ulysse les premières offres d'emplois sur les futurs points de contact !

« Si rien n'est figé » selon vos propres termes dans votre dernier message sur Ulysse Aisne, force est de constater qu'il ne reste plus grand chose sur lesquels concerter !

Notre administration donne l'impression d'une véritable défiance envers ses agents en imposant coûte que coûte cette réforme, et exposer ses agents à des risques psychosociaux tels qu'ils mettent la vie des agents en péril.

Depuis le lancement de la géographie revisitée en juin dernier, nous avons eu en effet, connaissance au plan national de 5 événements dramatiques.

Les résultats du dernier observatoire interne, pourtant catastrophiques, reflétant le mal être des personnels de la DGFIP suite aux réformes successives imposées par la direction générale pour adapter les services locaux aux suppressions de postes, aux regroupements et aux fermetures de services, étaient un gros signal d'alerte.

Malgré cela, la seule réponse que vous apportez aujourd'hui aux craintes des collègues contraints à une mobilité géographique et fonctionnelle, consiste à mettre en place un dispositif d'accompagnement financier, de recourir au télétravail, au travail à distance, ou instaurer des antennes sans garantie de pérennité, faisant abstraction de la qualité et de l'avenir des missions de la DGFIP et d'un véritable accueil des finances au service des collectivités, des professionnels et des particuliers.

La mise en place de ces nouvelles organisations ne sont en aucun cas des cadeaux visant à faciliter les conditions de travail et l'organisation familiale des agents mais bien des moyens permettant de réaliser des économies budgétaires, entraînant par ailleurs la destruction des collectifs de travail.

N'oublions pas non plus que les agents qui, ne subiront pas la mobilité, subiront cependant des changements radicaux dans leur travail avec la massification des tâches dans les Services de Gestion Comptable (SGC) ou dans les services départementalisés !

Dans ce contexte, le dialogue social n'est qu'une expression vide de sens, voué d'ailleurs à une disparition programmée suite au vote sur la réforme de la Fonction publique.

La santé et le bien être des agents n'est visiblement plus au coeur des préoccupations du ministère et des directions.

Preuve en est localement, le refus opposé aux agents de la Trésorerie de Bohain, pour une autorisation d'absence exceptionnelle, durant la période de travaux sur ce site, qui sans parler des nuisances subies, n'avaient pas assez de postes de travail et ont dû poser des jours de congés.

Aussi la CGT FINANCES PUBLIQUES 02 et FO DGFIP AISNE vous demandent de revoir votre position à ce sujet.

Enfin, la CGT FINANCES PUBLIQUES et FO DGFIP AISNE dans la logique de leur combat contre ce nouveau réseau de proximité et face à la marche forcée imposée par l'administration sur ce projet, ne peuvent siéger dans cette instance.

*Laon, le 18 novembre 2019.*